

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 8 septembre 2026

Valérie Boned élue Présidente de la CAT

Réunie en Assemblée générale ce mardi 8 septembre, la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) a élu Valérie Boned à sa Présidence et Nicolas Dayot aux fonctions de Président délégué. À la tête d'un collectif réunissant 22 organisations représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur touristique, le nouveau binôme entend ouvrir une nouvelle étape dans le développement et l'influence de la Confédération et porter une ambition : faire du tourisme une véritable priorité nationale et un moteur de la croissance française.

Première femme élue Présidente de la CAT, Valérie Boned, Présidente des Entreprises du Voyage (EDV), avait présenté sa candidature conjointement avec Nicolas Dayot, Président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA). Leur élection à la tête de la Confédération s'inscrit dans la continuité du travail accompli depuis sa création il y a presque 10 ans, tout en ouvrant **une nouvelle phase destinée à renforcer encore sa capacité d'anticipation, d'expertise, de proposition et d'influence**.

Issus de deux familles professionnelles différentes et engagés de longue date dans la CAT, Valérie Boned et Nicolas Dayot entendent **mettre leur complémentarité au service de l'ensemble de la filière**. Leur conception de la présidence repose sur un principe : représenter l'ensemble du tourisme français, au-delà de leurs secteurs professionnels d'origine, et mobiliser les fédérations pour faire émerger des positions communes fortes et crédibles.

Une nouvelle étape après quatre années de présidence de Jean-Virgile Crance

Cette élection intervient à la suite de la démission, effective le 7 septembre, de Jean-Virgile Crance de la Présidence et de Pierre-Louis Roucariès de la Présidence déléguée. Elle permet d'organiser la transmission conformément au calendrier arrêté depuis plusieurs mois, pour la durée du mandat restant à courir jusqu'au 10 septembre 2028.

Le départ de Jean-Virgile Crance s'inscrit dans la droite ligne de l'engagement qu'il avait pris : après avoir accepté de prolonger son mandat pour une année, il avait indiqué ne pas souhaiter poursuivre, en défendant le principe selon lequel, conformément à la logique confédérale, sa présidence devait être exercée par la présidente ou le président en exercice d'une fédération adhérente.

La nouvelle Présidence et l'ensemble des membres de la CAT ont **salué l'action conduite par Jean-Virgile Crance et Pierre-Louis Roucariès et leur engagement au service du collectif**.

Sous leur présidence, la Confédération s'est développée et structurée jusqu'à réunir aujourd'hui 22 organisations, tout en renforçant sa reconnaissance auprès des pouvoirs publics et sa capacité à porter une parole commune sur les grands enjeux du tourisme.

Jean-Virgile Crance devient Président d'honneur

À l'issue de l'élection de la nouvelle présidence, l'Assemblée générale a élu **Jean-Virgile Crance, Président d'honneur de la CAT**. Cette fonction doit permettre à la Confédération de continuer à bénéficier de son expérience et des relations institutionnelles développées au cours de son mandat, sans responsabilité exécutive et dans le plein respect des prérogatives de la nouvelle gouvernance.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Virgile Crance a apporté son « *soutien plein et entier* » à Valérie Boned et Nicolas Dayot, soulignant leur engagement de longue date dans la CAT, leur capacité de dialogue et de rassemblement, leur reconnaissance par les pouvoirs publics ainsi que la complémentarité de leurs profils.

Une gouvernance complétée autour de la nouvelle présidence

L'élection de Nicolas Dayot à la Présidence déléguée entraîne, par ailleurs, son départ d'une des quatre vice-présidences de la CAT au titre du collège des hébergeurs-restaurateurs, lequel a donc désigné comme **Vice-Président Alexandre Archier**, Président du GNC, qui rejoint ainsi pour l'hôtellerie-restauration au sein du Bureau, **Thierry Marx**, Président confédéral de l'UMIH et **Secrétaire général de la CAT**, et **Catherine Quérard**, Présidente du GHR et **Trésorière de la Confédération**.

Le Conseil exécutif a également désigné **Pierre-Louis Roucariès**, Vice-président de l'UNIMEV, comme **Secrétaire général adjoint**. Cette fonction nouvellement créée accompagne le développement d'une Confédération passée d'une dizaine de fédérations à 22 organisations membres et doit notamment permettre de mieux refléter la diversité des composantes du tourisme au sein de sa gouvernance.

Enfin, **Guillaume Lemièrre est reconduit comme Délégué général**. Dans leur profession de foi, Valérie Boned et Nicolas Dayot avaient fait de sa présence à leurs côtés un élément déterminant de leur candidature, soulignant sa connaissance des rouages de l'État et des processus de décision, son expertise reconnue ainsi que son engagement résolu en faveur de l'industrie.

Faire du tourisme une véritable priorité nationale

La nouvelle présidence entend désormais engager une nouvelle phase de développement de la CAT sans rompre avec les principes qui ont fondé son succès. Valérie Boned et Nicolas Dayot veulent notamment préserver strictement le principe de subsidiarité : la Confédération n'a pas vocation à se substituer à ses membres, qui conservent leur identité, leur expertise et leur liberté de parole. En revanche, **lorsque les intérêts convergent et que la compétitivité de toute la filière est concernée, la Confédération doit permettre au tourisme français de parler d'une seule voix, forte, crédible et influente.**

La nouvelle présidence souhaite en particulier concentrer son action autour de plusieurs orientations : **faire reconnaître le tourisme comme une priorité nationale ; préserver la compétitivité des entreprises et créer les conditions de leur croissance ; renforcer les capacités d'expertise et d'influence de la CAT ; approfondir l'alliance entre la filière, les élus et les territoires ; et préparer collectivement les grandes transformations économiques, numériques et environnementales du tourisme.**

Dans l'immédiat, la CAT sera particulièrement mobilisée sur les **débats budgétaires** et sur les mesures fiscales et réglementaires susceptibles d'affecter les entreprises touristiques. La nouvelle présidence veut renforcer la capacité de la CAT à intervenir en amont des décisions, à en mesurer les conséquences sur l'ensemble de la chaîne de valeur touristique et à construire des positions communes documentées, argumentées et chiffrées.

2027, première grande échéance de la nouvelle présidence

L'élection présidentielle de 2027 constituera le premier rendez-vous politique majeur du nouveau mandat. La CAT entend saisir cette échéance pour faire reconnaître le tourisme comme un secteur éminemment stratégique, créateur de richesse et d'emplois, contribuant à l'attractivité de la France, à son rayonnement international et à la vitalité de tous ses territoires.

Une **plateforme commune sera élaborée avec les 22 organisations membres** afin de porter dans le débat présidentiel un véritable projet de développement du tourisme français. Un premier rendez-vous majeur est d'ores et déjà fixé avec le **Grand Oral tourisme, le 1^{er} décembre 2026, co-organisé avec ADN Tourisme, l'ANETT et INNTO France.**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au-delà de cette échéance, Valérie Boned et Nicolas Dayot veulent faire entrer la CAT dans une nouvelle phase de maturité : celle d'une Confédération non seulement reconnue pour sa représentativité, mais également **capable d'anticiper les transformations de l'industrie, d'éclairer la décision publique et de contribuer à définir une stratégie touristique de long terme pour la France.**

L'ambition affichée est forte : contribuer à porter la part du tourisme à **10% du PIB à l'horizon 2035, soit 60 milliards d'euros de richesse supplémentaire**, en créant les conditions permettant aux entreprises d'investir, de recruter, d'innover et de renforcer durablement l'attractivité de la destination France.

Valérie Boned, présidente de la Confédération des Acteurs du Tourisme

« La confiance que nous accordent aujourd'hui les vingt-deux organisations de la CAT nous honore et nous oblige. Avec Nicolas, nous voulons nous inscrire dans la continuité de ce qui a été construit tout en donnant à notre Confédération les moyens de franchir une nouvelle étape. Notre première responsabilité sera d'écouter chacun de nos membres et de construire avec eux nos priorités, dans le respect de leur identité et du principe de subsidiarité. Nous devons aussi anticiper davantage les décisions susceptibles d'affecter nos entreprises et porter auprès des pouvoirs publics des propositions solides, documentées et crédibles. À l'approche de 2027, nous avons une responsabilité collective : démontrer que le tourisme est un moteur puissant de croissance, d'emploi, d'attractivité et d'aménagement du territoire. Notre ambition est claire : faire du tourisme l'une des grandes priorités économiques de la France. »

Nicolas Dayot, président délégué de la Confédération des Acteurs du Tourisme

« La force de la CAT réside dans la diversité des métiers qu'elle rassemble et dans leur capacité à dépasser leurs intérêts particuliers lorsque l'avenir de toute la filière est en jeu. Avec Valérie, nous formons un binôme issu de deux univers professionnels différents mais animé par une même conception de l'action collective. Nous voulons une CAT qui respecte pleinement l'autonomie de chacune de ses organisations et qui sache, lorsque cela est nécessaire, rassembler toute la chaîne de valeur autour d'une parole commune. Dans un environnement de concurrence internationale accrue, nos entreprises ont besoin de stabilité, de visibilité et de conditions leur permettant d'investir, d'innover et de créer des emplois. Nous devons également renforcer notre expertise pour mieux objectiver le poids économique, social et territorial du tourisme et peser davantage dans la décision publique. C'est par la force du collectif, le dialogue et la qualité de nos propositions que nous donnerons au tourisme français la place qu'il mérite. »

Qui sommes-nous ?

La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) est l'unique organisation réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée de 22 fédérations ou organisations professionnelles représentant plus d'1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme., du voyage et de l'événementiel. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

Contact presse : Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr / Guillaume Lemièrre – guillaume.lemiere@acteursdutourisme.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CAT

1. *Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - UMIH*
2. *Groupement des Hôtelleries & Restaurations - GHR*
3. *Groupement National des Chaines Hôtelières - GNC*
4. *Club des dirigeants des hôtels 4*, 5* & Palaces*
5. *Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - FNHPA*
6. *Fédération Nationale des Résidences de Tourisme, Apparthôtels et Villages de Vacances - FNRT*
7. *Les Entreprises du Voyage - EDV*
8. *Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers – FNAM*
9. *Union des aéroports français - UAF*
10. *Fédération Nationale des Transports de Voyageurs - FNTV*
11. *Entreprises Fluviales de France - E2F*
12. *Mobilians, les entreprises de la mobilité*
13. *Union Française des Métiers de l'Évènement - UNIMEV*
14. *Domaines Skiabiles de France - DSF*
15. *Union Sport & Cycle - USC*
16. *Fédération Nationale des Entreprises des Activités Physiques de Loisirs – Active-FNEAPL*
17. *Groupement des Entrepreneurs de Golf Français – GEGF*
18. *Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme - CSNERT*
19. *Union nationale des associations de tourisme et de plein air - UNAT*
20. *France Thalasso – Syndicat des centres de thalassothérapie*
21. *Fédération Française des Ports de Plaisance – FFPP*
22. *Fédération des Industries Nautiques - FIN*